

Analyse et synthèse de collectes des expériences sur la gouvernance et pluralisme juridique au Bénin

La constitution du groupe d'initiative pluralisme juridique répond à une double préoccupation exprimée par l'Alliance pour refonder la Gouvernance en Afrique. D'une part, mettre en adéquation les modes de pensée et de gestion des affaires publiques avec l'héritage culturel de l'Afrique. D'autre part, participer activement à la résurrection des modes ancestraux porteuses de valeur éthique. Le groupe se veut d'apporter des réponses claires et précises aux multiples inquiétudes de l'heure en matière de juridictions expérimentées en Afrique afin de les améliorer. Il œuvre, d'une part, à consacrer le principe de pluralité dans les institutions ; d'autre part, à promouvoir une culture républicaine ancrée dans les valeurs de l'Afrique.

I- CONTEXTUALISATION

La raison d'être du groupe pluralisme juridique, c'est unifier les modes de régulation des sociétés africaines. De la sorte, toutes les actions menées, toutes les expériences vécues et attestées, convergent inexorablement vers cette destination.

A- Les objectifs visés

Le groupe pluralisme poursuit et tente d'atteindre les objectifs suivants :

- contribuer à la compréhension et à la connaissance des modes de production du droit ;
- mesurer leur impact dans nos sociétés actuelles
- identifier ce qui en reste ;
- identifier les obstacles à la prise en compte des systèmes actuels des modes traditionnels de production de droit ;
- élaborer et faire adopter des propositions pour adapter et renforcer l'efficacité des systèmes de juridictions africaines en vue d'un développement endogène compatible avec les exigences de la globalisation.;

Ce sont là à n'en point douter des objectifs nobles et louables. Raison pour laquelle le groupe d'initiative pluralisme juridique s'est fixé pour objectif, de tout mettre en œuvre pour les atteindre.

B- La démarche méthodologique

Le groupe, dans le souci d'atteindre les objectifs ci-dessus mentionnés, se propose une démarche en trois temps :

1. la collecte des expériences autour des trois thèmes suivants :

- l'appréciation de la gouvernance au Bénin ;
- le listing des crises de la gouvernance au Bénin : de la période coloniale à nos jours ;
- le listing des royaumes du Bénin dont les modes de gestion des affaires peuvent inspirer à refonder la gouvernance au Bénin.

2. l'organisation d'une synthèse des expériences

3. l'atelier de validation devant réunir tous les membres des collègues autour du responsable du point focal régional.

II- APPROCHE ANALYTIQUE DES ACTIONS MENEES PAR LE GROUPE PLURALISME JURIDIQUE

Le cahier de charge du groupe pluralisme s'articule autour de deux axes à savoir, d'une part, faire des propositions judicieuses et contribuer efficacement à l'élaboration des résolutions subséquentes ; d'autre part, participer de manière très constructive au colloque de Bamako qui est programmé pour la sommation des propositions de chaque pays.

A- le groupe pluralisme juridique et le colloque de Bamako

La participation au colloque de Bamako était un rendez-vous du donner et du recevoir. Le lieu où devaient se retrouver, dans une sorte de melting pot, toutes les expériences des pays et les propositions qui en étaient issues. Mais qu'en avons-nous fait au Bénin ? A quoi sont-ils réduits : notre préparatif, notre contribution et notre participation ? Et pourtant ! Le thème du colloque « Entre tradition et modernité, quelle gouvernance pour l'Afrique ? » était aguichant et fédérateur ! A plus d'un titre. A l'heure où les gouvernants semblent vouloir satisfaire uniquement les exigences des institutions internationales, Bamako offrait l'occasion, le creuset dans lequel devaient se mouler les multiples propositions à soumettre aux décideurs de nouvelles perspectives, de nouveaux mécanismes de « redevabilité » des pouvoirs vis-à-vis du peuple. Et si le Bénin avait manqué là une occasion vitale, capitale ? La somme de toutes les inquiétudes aujourd'hui se résume à quelle suite donner au rendez-vous manqué ?

L'atelier de relance des groupes thématiques autour des activités de l'Alliance a donné lieu à des débats relatifs notamment à la thématique gouvernance et pluralisme juridique. Les réflexions subséquentes ont d'une part, confirmé les inquiétudes exprimées, d'autre part, souligné les acquis pour enfin, ouvrir les champs d'investigation pour l'année 2007.

La restitution par M. Emmanuel AHLINVI des résultats du Colloque de Bamako tenu du 23 au 25 janvier 2007, a permis aux alliés de se rendre compte que « tout n'est pas perdu » .

Bamako a insisté, d'une part, sur la question de la gouvernance en Afrique, d'autre part, sur le pluralisme juridique. Il a réaffirmé la nécessité de s'appuyer sur les réalités africaines authentiques pour formuler une gouvernance appropriée et adaptée au continent.

Les délégués au colloque ont certifié que dans l'Afrique traditionnelle, il y avait bel et bien un mode rigoureux de gestion qu'il est nécessaire de capitaliser.

Pour ce faire, rien ne doit être occulté des modes de gestion africaine traditionnelle sinon l'on aboutirait à une gouvernance tronquée.

Les valeurs culturelles traditionnelles africaines doivent être revisitées dans leurs différents aspects, notamment :

- le mode d'accession au pouvoir ;
- la gestion des différends ;
- l'obligation de rendre compte.

En somme, il s'agit de reconstruire les Etats en Afrique quant au choix des responsables, la gestion du bien publique et la « redevabilité » du pouvoir.

Les débats qui ont suivi cette restitution ont abouti à des résultats assez convaincants qui s'expriment aussi bien par des questionnements que par l'établissement de dispositions pour améliorer les expériences.

Des diverses interventions, il ressort que les cœurs sont obnubilés par le désir de voir l'Afrique prendre son envol pour un réel développement, mais les craintes persistent parfois au point de virer dans le scepticisme.

Mais les inquiétudes exprimées ont été très vite levées et la certitude de tout revoir, de fond en comble, dans la gestion de l'Etat, semble être la seule porte de sortie de crise qui s'offre à l'Afrique et au Bénin.

Gagner ce pari par les alliés participe d'une réflexion qui doit se réorganiser autour des points focaux suivants :

- Résoudre l'énigme : comment prendre appui sur les modes de gestion en Afrique pour reformuler la gestion du bien public ?
- Recenser ce qui dans nos valeurs peut favoriser la gouvernance au Bénin, face au pouvoir de l'argent.
- Initier et organiser la réflexion autour de la collecte d'informations qui porterait sur « comment procéder l'amorce du développement et de l'enracinement de la gouvernance en se basant sur les spécificités régionales ».
- Collecter toutes les expériences sur les modes de gestion des conflits en Afrique et au Bénin.

B- la collecte d'expériences

Le plan d'activité du groupe pluralisme du Bénin 2007 existe. Les grands axes y sont tracés. Néanmoins, les deux seules fiches collectées émanent de Camille AMOURO, écrivain journaliste, directeur de la Médiathèque de la Diaspora.

Cependant, un livre ne suffirait pas pour décrire la mauvaise gouvernance au Bénin. Les expériences en matière de gestion dans nos anciens royaumes sont, semble-il, légion. La tâche qu'il reste à accomplir se situe à double niveau.

D'une part, il faut faire accéder à la connaissance, les modes traditionnels de gestion au Bénin. Ils ne sont pas connus et se meurent.

D'autre part il faudra procéder à un inventaire pertinent et objectif de ces valeurs.

Le groupe pluralisme mériterait d'être recréé, motivé, fouetté, afin que résolument, les principaux acteurs se remettent à l'œuvre. Ce dynamisme retrouvé et témoigné fera certainement surgir des propositions consistantes et substantielles que l'Alliance Bénin versera dans le moule régional pour refonder la gouvernance en Afrique.

L'atelier du 02 mars 2007 aura servi de déclic pour une capitalisation des acquis tirés des expériences collectées par les alliés. Les préoccupations exprimées par les uns et les autres s'articulent autour de trois points essentiels à savoir : les inquiétudes, les acquis et les actions à entreprendre.

a- l'expression des inquiétudes.

Elles sont portées par un ensemble de questions qui expriment les craintes quant à ce qui concerne la légitimité de nos actions, leur impact et la portée qu'on pourrait en attendre.

- l'Alliance fait-elle une utilisation efficiente des données que nous collectons?
- le pluralisme peut-elle avoir droit de cité au Bénin ?
- l'Etat dispose-t-il des documents produits par l'Alliance ?
- quelle suite l'Alliance donnerait-elle aux réflexions de ce jour?

Ces questions méritent que des solutions idoines soient proposées

b- les acquis

Ils s'imposent à plus d'un titre.

Les expériences vécues dans les anciens royaumes du Bénin en matière de gouvernance, de gestion politique, de règlement des différends et des conflits ne sont plus à démontrer. Elles sont multiples et multiformes. Elles prennent des allures différentes selon que l'on se trouve en présence d'une société à organisation centrale lâche ou une chefferie ou encore en état centralisé.

c- Les actions à initier

- Susciter l'élaboration des documents scientifiques relatant les expériences à capitaliser;
- Associer les universitaires à la conception de supports devant amener les gouvernants à changer de comportement dans la gestion de la cité;
- Mener des actions qui aboutissent à l'association des universitaires à la construction de la gouvernance en matière de pluralisme juridique ;
- Etablir une passerelle entre les normes importées et les traditions locales à travers les initiatives porteuses.

Au total, l'atelier de relance des activités de l'Alliance pour refonder la gouvernance en évaluant les productions du groupe thématique : Gouvernance et Pluralisme Juridique, a ouvert les pistes à explorer par les alliés pour capitaliser les investigations qui s'opèrent, les réorienter dans la mesure du possible et les rendre plus performantes. Les inquiétudes étant levées et les acquis se renforçant, les productions du groupe ne s'en trouveraient que plus objectives et édifiantes.